



**TDR de l'atelier de lancement de l'Observatoire
National de la Gouvernance Foncière
16 – 17 juin 2015, Good Rade**



Contexte et justification:

La Loi sur le Domaine Nationale aura exactement 51 ans jour pour jour le 17 Juin 2015. Cette Loi qui a fait l'objet de débats intéressants et de vives controverses constitue ces dernières années l'élément central des concertations concernant la réforme foncière.

Depuis plusieurs années, cette question foncière occupe une place importante au Sénégal dans les débats sur les politiques publiques, tant en zones urbaines que rurales. Pour faire face aux défis de la dégradation et raréfaction des ressources, d'un accès équitable à la terre pour tous, des besoins croissants de l'urbanisation et de la demande alimentaire, il est nécessaire de créer les conditions d'une bonne gouvernance du foncier. Trois piliers sont nécessaires pour améliorer la gouvernance foncière : (i) l'élaboration concertée des réglementations ; (ii) l'application effective de politiques et textes règlementaires adaptés aux enjeux fonciers ; (iii) l'amélioration des pratiques de gouvernance foncière aux différents niveaux (communes, région, Etat).

Pour améliorer ces pratiques, il ne suffit pas seulement de mettre en place des institutions et instruments de régulation même si ce sont des éléments importants, il faut surtout créer les conditions d'une participation citoyenne à la gestion, le contrôle et la veille sur les actes et action de gouvernance du foncier.

Conscient de cette dimension importante, le CNCR a décidé depuis quelques années, de travailler à la création d'un Observatoire National sur la Gouvernance Foncière (ONGF) comme instrument d'exercice de cette participation et ce contrôle citoyen. Ce travail qui a commencé en 2011 avec le soutien foncier de la Fondation Rosa Luxemburg s'appuiera sur un pool de 102 animateurs fonciers répartis sur le territoire national. Ce dernier a pris corps avec la formation de nouveaux animateurs fonciers mais surtout la création et de la formation des cellules de veille au niveau de différents départements du Sénégal grâce à un appui supplémentaire d'autres partenaires comme la Délégation de l'Union Européenne, OXFAM via Actionaid, le FIDA via IPAR, la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) et RRI (The Rights and Resources Initiative). Actuellement ces cellules existent dans 23 départements du Sénégal répartis sur 14 régions. Au niveau des départements restants, le CNCR en collaboration avec les organisations membres du Cadre de Réflexion et d'Action de la Société Civile (CRAFS) a mis en place, pour la célébration de l'année internationale de l'Agriculture familiale et au cours de la tournée nationale sur la réforme foncière, des comités départementaux dans les lesquels les différents acteurs sont représentés. Ces comités se transformeront en cellules départementales de veille et seront ainsi membres et acteurs de l'observatoire au même titre que les autres.

A partir de ces cellules départementales, d'autres seront mises en place au niveau des zones agro écologiques. Avec d'autres acteurs étatiques et non étatiques, les délégués de ces cellules zonales constitueront la cellule nationale de veille et cet ensemble avec les différents échelons sera l'ossature de l'observatoire. Il visera la production de connaissances et d'informations susceptibles d'alimenter les réflexions et débats sur la gouvernance des régimes fonciers et la formulation de politiques foncières adaptées aux contextes du Sénégal.

Pour lancer officiellement cet observatoire, prétexte ne pouvait être meilleur pour le CNCR et le CRAFS, que la journée symbolique du 17 Juin 2015, date du 51ème anniversaire de la Loi sur le Domaine National. C'est dans ce contexte qu'une cérémonie de lancement de l'observatoire national de la gouvernance foncière (ONGF) sera organisée à cette date à l'hôtel Good Rade (sur la VDN) à partir de 9h 30.

Cette cérémonie de lancement de l'ONGF sera précédée le 16 juin par la restitution et la mise en débat des résultats des études et capitalisations réalisées dans le cadre du programme « diiso ci suuf » avec l'appui de la Fondation Rosa Luxemburg et la Délégation de l'Union Européenne. Ces restitutions et débats porteront sur :

- 3 études de cas sur des modèles de partenariat entre privés et populations locales:
 - o la Société de cultures légumières (SCL) S.A
 - o la West Africa Farms (WAF)
 - o la Société de Conserves Alimentaires au Sénégal (SOCAS), S.A.R.L

- les capitalisations des processus pays :
 - o le code pastoral, Niger
 - o la réforme foncière, Madagascar
 - o la Politique Nationale de Sécurisation Foncière en Milieu Rural, Burkina Faso

La journée du 16 juin sera également l'occasion d'échanger sur l'état d'avancement de la réforme foncière et les résultats de la tournée nationale de sensibilisation de la société civile (CRAFS) organisée du 08 au 23 mai 2015 avec l'appui de la Fondation Rosa Luxemburg, la Délégation de l'Union Européenne de OXFAM.

Objectifs de l'atelier

L'objectif principal de l'atelier est de lancer les activités l'observatoire sur la gouvernance foncière

Objectif spécifique 1 : Partager et mettre en débat les résultats des études de cas et capitalisations des expériences de trois pays sur la gestion foncière ;

Objectif spécifique 2 : Partager et mettre en débat les fondements, orientations et objectifs de l'observatoire

Objectif spécifique 3 : Présenter et discuter la structuration, le fonctionnement et les acteurs de l'observatoire

Objectif spécifique 4 : Recueillir des éléments de réflexion pour améliorer le cadrage général de l'observatoire

Objectif spécifique 5 : Planifier des activités à réaliser ans le cours termes

Méthodologie :

L'atelier sera réalisé en cinq temps marqués par des communications en plénière suivies de discussions :

Temps 1 : Ouverture

Temps 2 : Partage et mise en débat des résultats des études de cas et capitalisations et de la tournée nationale sur la réforme foncière

Temps 3 : Lancement de l'ONGF

Temps 4 : Mise en place de la cellule nationale de veille (CNV)

Temps 5 : Finalisation et planification des activités de la feuille de route de l'ONGF

Résultats attendus :

- 1) Les résultats des études de cas et capitalisations et de la tournée nationale de la société civile sont partagés et mis en débat pour la valorisation des leçons apprises dans le processus de la réforme foncière en cours au Sénégal ;
- 2) Les participants ont une claire compréhension des enjeux et objectifs de l'observatoire ;
- 3) Des pistes d'amélioration du cadrage de l'observatoire sont recueillies ;
- 4) Les acteurs s'approprient l'observatoire et s'engage à s'investir dans son animation et son fonctionnement
- 5) La cellule nationale de veille est constituée et la feuille de route de l'ONGF élaborée.

Participants de l'atelier

L'atelier est subdivisé en deux grandes périodes :

- (1) la journée du 16 juin réservée au partage et aux échanges des études de cas et des capitalisations pays : les participants seront au nombre de 40 constitués de représentants des organisations paysannes localisées dans les six zones agro-écologiques, des membres du CRAFS, des agents des services étatiques concernés et des partenaires techniques et financiers.
- (2) la journée du 17 juin (anniversaire de la LDN) réservée au lancement de la l'ONGF : aux participants de la première journée s'ajouteront les points focaux des départements et d'autres acteurs. Ainsi les participants seront environ au nombre de 100.

Agenda indicatif de l'atelier

<i>Journée du 16 juin</i>		
<i>Temps 1 : Ouverture</i>		
9h-9h 30	Mot de bienvenue du Président du CNCR Mots du CRAFS (CONGAD et ENDA PRONAT) Mots des partenaires (Fondation R. Luxemburg et Délégation de l'Union Européenne) Présentation des TDR	CNCR
<i>Temps 2 : Partage et mise en débat des résultats des études de cas et capitalisations et de la tournée nationale de la société civile sur la réforme foncière</i>		
9h 30 – 10h 15	Présentation des 3 études de cas sur des modèles de partenariat entre privés et populations locales	CNCR

10h 15 – 10h 30	Pause - café	
10h 30 – 11h 30	Discussions	
11h 30 – 12h15	Présentation des capitalisations des processus pays (Niger, Burkina Faso, Madagascar)	CNCR
12h15 – 13h15	Discussions	
13h15 – 15h	Pause - déjeuner	
15h – 16h	Information de l'état d'avancement du processus de réforme foncière au Sénégal Présentation des résultats de la tournée nationale de sensibilisation de la société civile sur la réforme foncière Présentation des premiers résultats du processus d'harmonisation des propositions de la société civile Partage de la feuille de la société civile la réforme foncière	CRAFS
16h – 17h 15	Discussions et synthèse/clôture	
Journée du 17 juin (anniversaire de la Loi sur le domaine nationale)		
<i>Ouverture des travaux</i>		
9h-9h 30	Mot de Bienvenue du Président du CNCR Mot d'ouverture de la cérémonie du Ministre de la Gouvernance locale, du Développement et de l'Aménagement du territoire, porte Parole du Gouvernement	
<i>Temps 3 : Lancement de l'observatoire</i>		
9h 30-10h	Présentation de l'Observatoire national de la Gouvernance Foncière (fondements, orientations, objectifs, composition, structuration et fonctionnement, etc.)	CNCR
10h – 10h15	Questions de clarification et réponses	
10h 15 – 10h 20	Discours de lancement de l'ONGF	Ministre
10h 20 – 10h 40	Point de Presse	
10h 40 – 11h	Pause - café	
11h – 12h	Discussions	CNCR
<i>Temps 4 : Mise en place de la cellule nationale de veille (CNV)</i>		
12h-13h	Mise sur pied de la cellule nationale de veille Echange sur la feuille de route de l'ONGF	
13 h – 14h30	Pause-déjeuner/Départ de quelques participants	
<i>Temps 5 : Finalisation et planification des activités de la feuille de route de l'ONGF</i>		
14h30 – 15h	Réunion du comité scientifique de la CNV	